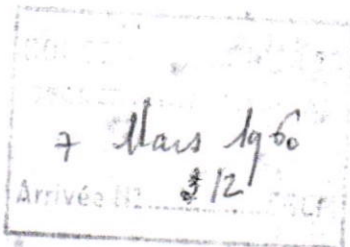


PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

DECRETS DU PREMIER MINISTRES

ANNEE 1960 - 1 - N° 44 /PCM



LE PREMIER MINISTRE,

VU le Décret n° 23 du 14 Février 1959 créant et organisant le Secrétariat Général du Conseil des MINISTRES;

VU la Loi N° 59-16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU :

D E C R E T :

ARTICLE 1er.— Monsieur ATAKOUN Félicien, Commis du cadre supérieur des services administratifs, financiers et comptables est nommé Secrétaire Général Adjoint du Conseil des MINISTRES, en remplacement de Mr. HOUNSOU Benoît Joseph appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.—Mr.ATAKOUN en cette qualité, bénéficie des dispositions de l'article 10 du décret n° 23/PCM du 14 Février 1959;

ARTICLE 3.— Le présent Décret qui aura effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré, publié au J.O.R.D. et communiqué partout où besoin sera.

Fait à PORTO-NOVO, le 5 Mars 1960

AMPLIATIONS :

P.C.M.	15
Haussaire	2
Ministres	15
Trésor	1
C.F.	1
J.O.R.D.	1
S.G.C.M.	5
Pt.A.L.D.	1
Intéressé	1
EP.	3
DF	3

Vicé:
Le Ministre des Finances,

Hubert MAGA

F. APOLOGAN